



Publié sur *Aubergenville* (<https://www.aubergenville.fr>)

[Accueil](#) > PLUi - Délibération - Arrêté



Documents :

-  [Délibération - Arrêté PLUi](#)
-  [Délibération- Bilan - Concertation](#)
-  [Délibération - Avis CM sur le projet du PLUi](#)

Dans le cadre de la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, la délibération tirant le bilan de la concertation, accompagnée du rapport complet, ainsi que celle arrêtant le projet de PLUi, ont été prises au Conseil Communautaire du 11 décembre dernier.

Par ailleurs, depuis le 17 décembre 2018, le projet de PLUi arrêté est consultable, au titre du libre accès au document administratif, ayant fait l'objet d'une délibération.

Vous avez la possibilité de consulter l'intégralité du dossier de PLUi arrêté aux services Instruction et Droit des Sols de la Communauté Urbaine sur les sites suivants, aux heures d'ouverture au public :

1/ Magnanville : Rue des Pierrettes 78200 Magnanville

2/ Carrières-sous-Poissy : 100 avenue Vanderbilt
78955 Carrières-sous-Poissy

La version numérique du dossier PLUi arrêté est consultable sur demande auprès du service Planification de la Communauté Urbaine à l'adresse : planification-urbanisme@gpseo.fr.

Les « documents à titre d'information » relatifs aux annexes du PLUi, dans la partie V Annexes du dossier, sont consultables à l'adresse suivante : <https://gpseo.fr/un-territoire-reinventer/participer-sinvestir/le-plui/plui-documents-titre-dinformation>.

Le Conseil Communautaire a adopté le 09 mai 2019 le second arrêt du projet de PLUi. C'est maintenant aux habitants de prendre la parole lors de l'enquête publique qui aura lieu du **5 juin au 17 juillet 2019 prochain. La date de permanence en Mairie du Commissaire enquêteur est fixée au 20 juin 2019.**

Les modalités d'organisation de cette enquête vous seront communiquées prochainement. Vous pourrez à

ce moment, nous faire part de vos remarques. Seules les remarques formulées pendant cette enquête publique seront recevables pour être le cas échéant prises en compte postérieurement.

Le service urbanisme de la Ville reste à votre disposition pour toute précision sur le PLUi par mail urbanisme@aubergenville.fr ou au **01.30.90.45.44.**

Source URL: <https://www.aubergenville.fr/article/plui-deliberation-arrete>